

# CAPSULE

## PROGRAMME DE RÉSIDENCES DE 3 MOIS À DESTINATION D'ARTISTES PLASTICIENS ET DE MUSICIENS RÉSIDANT EN FRANCE



### Le programme

La crise du COVID 19 a bouleversé les conditions de la mobilité internationale. Face à cette situation, la Cité internationale des arts adapte ses programmes pour poursuivre sa mission d'accueil et d'accompagnement des créateurs du monde entier.

La Cité internationale des arts propose un programme exceptionnel de résidences de 3 mois (janvier à mars 2021) à destination d'artistes plasticiens et de musiciens de toutes nationalités résidant en France.

La résidence de 3 mois sera renouvelable une fois, sous réserve des disponibilités d'ateliers-logements, et de l'avancée et des besoins de développement du projet.

### Critères d'éligibilité et sélection

L'appel à candidatures s'adresse à des artistes français et de toutes nationalités, présents sur le territoire français, sans limite d'âge.

Il est ouvert à des artistes plasticiens de toutes disciplines et à des musiciens.

Les candidats doivent présenter un projet de résidence.

Une commission composée de personnalités qualifiées étudie l'ensemble des dossiers de candidatures et sélectionne les lauréats du programme.

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, les membres du jury accordent une attention particulière à la qualité du projet, la nécessité de la résidence à Paris, le protocole de travail envisagé et les contacts déjà établis.

### Conditions de la résidence

Les ateliers-logements comportent un espace de travail et de vie meublé (espace de travail, chambre, salle de bain, cuisine). Tous les ateliers sont équipés d'une connexion Internet wifi. Certains ateliers sont équipés de piano.

Les lauréats de ce programme ont à leur charge le financement de leur résidence.

Dans le cadre de ce programme, la superficie des ateliers-logements disponibles varie entre 20 et 40 m<sup>2</sup>.  
Le tarif de la prestation mensuelle pour un atelier-logement est fixé entre 590 et 640 euros.

Il est possible pour l'artiste de venir accompagné d'un adulte et/ou d'un enfant de moins de 7 ans. Un supplément financier est alors demandé.

*Ces tarifs sont indicatifs sous réserve de la validation de notre Conseil d'administration au 1er janvier.*

## Calendrier

---

### Transmission des candidatures

Du 16 octobre au 5 novembre 2020

### Annnonce des résultats

A partir du 23 novembre 2020

### Début des résidences

Du 4 janvier au 29 mars 2021

## POUR DEPOSER VOTRE CANDIDATURE, C'EST PAR ICI !

Pour préparer votre candidature, merci de bien consulter la rubrique *Questions diverses* ci-après.



# Questions diverses

---

## Comment candidater ?

Les candidatures se font via le formulaire en ligne dédié.

Pour déposer votre candidature, un compte google est nécessaire. Si vous n'en avez pas, vous pouvez en créer un [ICI](#).

Si vous ne pouvez pas accéder à l'inscription en ligne, merci de contacter le Service des résidences de la Cité internationale des arts : [commissions@citedesartsparis.fr](mailto:commissions@citedesartsparis.fr).

Une fois votre candidature finalisée, vous ne pourrez plus la modifier. Nous vous remercions de remplir ce formulaire le plus rigoureusement possible. Il ne sera pas donné suite aux appels téléphoniques.

## Les éléments à télécharger dans ma candidature

Avant de compléter le formulaire en ligne, veuillez à rassembler les documents suivants (au format pdf) :

- 1 curriculum vitæ (4 pages maximum)
- 1 dossier artistique présentant vos projets passés (entre 5 et 20 pages maximum)
- 1 note de présentation du projet que le candidat souhaite développer lors de sa résidence (entre 2 et 4 pages maximum)
- Des liens vidéo, fichiers audio représentatifs de votre travail (mp3, avi)
- Des lettres de recommandation au format pdf (5 maximum, en français et/ou anglais)

## Candidater en duo / en collectif

D'une superficie variant de 20m<sup>2</sup> à 40m<sup>2</sup>, les ateliers-logements sont conçus pour allier production et vie quotidienne. Ils se composent d'une pièce de travail, d'une cuisine, d'une salle de bains et d'un espace nuit. Un atelier peut accueillir jusqu'à deux adultes et un enfant jusqu'à 7 ans.

Les candidatures en collectif doivent se faire de la manière suivante, selon les cas :

- le projet est commun : un seul dépôt de candidature au nom des deux artistes
- les projets sont différents : deux candidatures distinctes doivent être déposées (merci d'indiquer dans les « remarques diverses », à la fin du formulaire, que vous souhaitez partager un atelier-logement et de préciser le nom du second candidat).

Les candidatures retenues pour des projets collectifs incluant plus de deux artistes restent exceptionnelles compte tenu du faible nombre d'ateliers-logements adaptés.

## Accessibilité

Nous regrettons que les ateliers-logements proposés dans le cadre de nos commissions ne répondent pas aujourd'hui aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et nous y travaillons pour l'avenir.

Pour toute demande concernant l'accessibilité des espaces de la Cité internationale des arts, nous sommes à votre disposition pour vous répondre au cas par cas.

# La Cité internationale des arts

Fondée en 1965, la Cité internationale des arts est un centre de résidence qui a accueilli plus de 25 000 artistes depuis sa création. Sa situation idéale en plein cœur de Paris et son engagement à placer l'artiste au cœur du projet font de la Cité internationale des arts un acteur de premier plan dans le paysage culturel de Paris et à l'échelle internationale.

Né de la volonté de réunir dans un même lieu des artistes du monde entier et de toutes disciplines, ce projet ambitieux confère à la Cité internationale des arts un statut singulier, qui favorise les rencontres, les croisements artistiques et la créativité.

La Cité internationale des arts accueille chaque année plus de 1 000 artistes originaires de 90 pays dans plus de 300 ateliers-logements au centre de Paris, dans le Marais et à Montmartre.

A partir des projets artistiques des résidents, artistes et/ou commissaires d'exposition, la Cité internationale des arts met en œuvre une programmation culturelle pluridisciplinaire, dans ses différents espaces : le Corridor, l'Auditorium (128 places), la Petite Galerie ou encore à travers des ateliers « portes-ouvertes ». La Cité internationale des arts accompagne également les projets « hors les murs » des résidents et participe à leur mise en relation avec des professionnels.

Les résidents peuvent également bénéficier de cours de français, d'un four à céramique, ou encore travailler dans des ateliers collectifs (ateliers gravure et sérigraphie). Les partenariats noués avec d'autres établissements parisiens et franciliens permettent également aux résidents de développer leurs pratiques hors les murs.

## CONTACT

[commissions@citedesartsparis.fr](mailto:commissions@citedesartsparis.fr)

[www.citedesartsparis.fr](http://www.citedesartsparis.fr)



Soutenu  
par



ACADÉMIE  
DES BEAUX-ARTS  
INSTITUT DE FRANCE

